6 Pour lutter contre la vie chère

- **♣**Détaxer les produits alimentaires de base.
- ♣Imposer une taxe minimale pour les produits alimentaires (importés et locaux) conseillés pour la santé (fruits et légumes).
- ♣ Appliquer la réglementation française des banques et des assurances.
- ♣Supprimer la dernière Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) imposée par "Calédonie Ensemble" et adoptée par le Congrès pour participer à la construction de la centrale au gaz, car injuste.
- **4**Garantir la stabilité des prix des carburants avec la mise en place d'une taxe flottante : le prix augmente à l'importation, la marge baisse à la distribution.
- ♣Encadrer les marges des intermédiaires (transporteurs et distributeurs).

Protection de l'environnement

- Création d'usines électriques marées motrices. La Nouvelle-Calédonie, avec sa barrière de corail et ses passes, est unique et peut produire de l'électricité non polluante au rythme invariable des marées.
- Création de barrages hydroélectriques.
- Création de barrages pour stocker l'eau de pluie (agriculture, inondations).
- Développement raisonné et durable de la reforestation.
- Obligation pour les industries minières de :
 - o stabiliser les sols pour éviter les effondrements (enrochements, filets)
 - o construire des barrages pour la capture des eaux de pluie et de leur décantation,
 - o reboiser les parcelles qui peuvent l'être.
- Les communes doivent avoir plus de compétences car elles sont au contact du terrain.

« Je vote aux législatives parce que je suis néo-calédonien de nationalité française »

Monvenient des Citovens Français de Nouvelle-Caledonia

A trois reprises, la majorité des citoyens néo-calédoniens a dit "NON à l'indépendance" et nous les en remercions chaleureusement.

LE 12 JUIN, VOTEZ ANTOINE GIL UN HOMME DE PAROLE ET D'ACTION

Projet complet en ligne à cette adresse :

https://mouvement-des-citoyens-francais-de-nouvelle-caledonie.pepsup.com

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2022 1ère circonscription de Nouvelle-Calédonie



Antoine GIL, candidat dans la première circonscription,
Président du Mouvement des Citoyens Français
(MCF NC), Officier supérieur retraité, Manager à Vale Inco et à KNS de 2005 à 2012

Stéphane QUINET, suppléant d'Antoine GIL, Retraité militaire, Président de l'Association des Citoyens Français (ACF NC)



POUR LES 41.000 EXCLUS, EXIGEONS LE DROIT DE VOTE POUR LE REFERENDUM

DE PROJET DE JUIN 2023 ET POUR LES PROVINCIALES DE MAI 2024

Monscorent des Citovens Français de Nouvelle-Calédonie

VOTEZ ANTOINE GIL

CANDIDAT DU MOUVEMENT DES CITOYENS FRANÇAIS DE NOUVELLE-CALEDONIE (MCF NC)

Le MCF NC, créé en août 2021, présente un candidat, Antoine **GIL**, et son suppléant, Stéphane **Quinet**, aux élections législatives de juin 2022, aucun d'entre eux n'est un politicien professionnel.

La démocratie est le pouvoir du peuple dont nous sommes issus et nous sommes, comme une grande majorité de calédoniens, déçus par nos représentants actuels, totalement déconnectés de la réalité sociale et économique du pays.

Le MCF NC présente un programme COHERENT, RAISONNABLE et RESPONSABLE

Imprimerie Artypo BP 213 98845 NOUMEA

1 Pour un dégel du corps électoral spécial

L'accord de Nouméa stipule que « Les communautés qui vivent sur le territoire ont acquis par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie une légitimité à y vivre et à contribuer à son développement. Elles sont indispensables à son équilibre social et au fonctionnement de son économie et de ses institutions sociales ». Or dans ces communautés essentielles au bon fonctionnement du pays figurent les 41.000 exclus, des citoyens sous-citoyens, des citoyens juste bon à payer les impôts et s'ils ne sont pas contents et bien la porte de sortie leur est grande ouverte...

Parce que nous avons été trahis, nous prenons en main notre destin de citoyens français.

Nous exigeons le dégel du corps électoral pour la consultation référendaire de juin 2023 et pour les élections provinciales de mai 2024.

Dans son document "Les conséquences du Oui et du Non", l'Etat a reconnu : "... une telle restriction ne peut s'envisager dans la durée".

Le général de Gaulle a signé le 21 avril 1944 l'ordonnance qui donné le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Nous demandons instamment au président de la République de faire preuve de la même autorité en redonnant aux exclus le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales.

Nous, les EXCLUS, sommes le plus grand parti de Nouvelle-Calédonie. Nous pouvons changer les choses, il faut juste le VOULOIR.

2 Pour un nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la République française

- Le MCF NC propose un statut de région d'outre mer pour la Nouvelle-Calédonie. Avec ce statut l'Etat reprend le contrôle de la fiscalité et de la clé de répartition budgétaire entre les différentes institutions.
- Les 33 communes et les 3 provinces sont maintenues ; le gouvernement et le congrès sont supprimés.
- Le gouvernement est remplacé par un Conseil régional qui exerce le pouvoir exécutif ; le pouvoir législatif est initié par les deux députés et les deux sénateurs calédoniens.
- Le Conseil Economique Social Environnemental (CESE) est fusionné avec le Sénat coutumier ; il s'ouvre aux communautés de droit coutumier (wallisienne, futunienne, tahitienne...) ; les actions du CESE se fondent sur le droit positif.

Les communes sont renforcées, notamment par la création d'un impôt communal en suppression des centimes additionnels.

Pour plus de justice sociale

- Rendre le droit de vote aux 41.000 citoyens français exclus.
- Indemnités des élus territoriaux divisées par deux.
- Réforme du système fiscal.
- Contrôle et limitation des taxes à la consommation, notamment sur les produits alimentaires.
- Limitation du taux de marge des entreprises, notamment dans le domaine alimentaire.
- Suppression de l'emploi local.
- * Réforme progressive de l'indexation des agents de la fonction publique en activité.
- Pas d'exclusion quelles qu'en soient les raisons. L'exclusion ne peut pas avoir de place dans un pays dont la devise est : « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ».

4 Pour une Sécurité publique et routière plus efficace

Sécurité des personnes et des biens

- ♣Attribuer aux maires des 33 communes la qualité d'officier de police judiciaire, comme en métropole.
- : Réformer le statut des polices municipales en attribuant la qualification d'officier de police judiciaire aux cadres de ladite police.
- « Créer un centre fermé éducatif pour mineurs délinquants multirécidivistes.
- * Créer une police coutumière sous l'autorité des maires en concertation avec les chefs de districts.
- Mettre en place deux postes de contrôles permanents sur la RT1, le premier à la Tontouta et le second sur la RP1 au Mont Dore (Saint Michel). Postes activés de 18 heures à 6 heures et renforcés par les services de la douane.
- Améliorer le droit des victimes.

Sécurité routière

Mise en place d'une série d'actions visant à :

- ▶ Améliorer le réseau routier par la mise en cohérence de la signalétique horizontale et verticale.
- € Créer des aires de stationnement sur la RT1 avec bornes d'appel en plus grand nombre.
- Limiter la vitesse à 90 km/h sur les portions les moins « roulantes ».
- Réaliser davantage de zones de dépassement sécurisées.
- Améliorer la conduite de nuit par la mise en place de :
 - o Potelets réfléchissants sur les bas côtés de la chaussée.
 - o Peinture réfléchissante de qualité,
 - Feux de danger clignotants autonomes matérialisant les endroits dangereux de la chaussée (virage serré, virage déversant, rétrécissement, intersection, pente à fort pourcentage).
- ≟ Lutter contre l'alcool et le cannabis au volant.
- Lutter contre la délinquance routière avec plus de fermeté (saisie du véhicule).

5 Pour plus d'autonomie alimentaire

La Nouvelle-Calédonie dépend à 89% de l'importation alimentaire ;

Diverses mesures incitatives doivent être mise en place :

- ♣Incitation à s'installer par des aides (primes d'installation, exonérations fiscales).
- ♣Incitation à travailler dans ce secteur en alignant le salaire minimum agricole (SMA) sur le SMG.
- ♣Incitation à protéger les cultures maraîchères par la construction de serres, comme cela est le cas dans de nombreux pays tropicaux d'Asie.

Incitation à diversifier les cultures et les modes de culture (permaculture, agroforesterie, forêt jardin).